



Québec, le 18 novembre 2015

Madame Stéphanie Vallée  
Ministre de la Justice  
Ministre responsable de la Condition féminine  
Ministre responsable de la région de l'Outaouais  
Édifice Louis-Philippe-Pigeon  
1200, route de l'Église, 9<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1V 4M1

Madame la Ministre,

Je désire vous faire part des commentaires de la Fédération des commissions scolaires du Québec dans le cadre de la consultation du Secrétariat à la condition féminine concernant l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le cahier de consultation comprend des statistiques quant à la participation des femmes dans les lieux de pouvoir et d'influence. Malheureusement, il y a une grande absence de ce portrait statistique : la démocratie scolaire. Absence d'autant plus remarquable, puisque depuis les élections scolaires de novembre 2014, les conseils des commissaires sont composés de 51 % de femmes et de 49 % d'hommes. Quant à la présidence des commissions scolaires, la représentation des femmes et des hommes s'approche de la zone paritaire souhaitée par le Conseil du statut de la femme, avec 38 % de femmes.

Nous croyons également qu'une représentation paritaire des femmes et des hommes dans les lieux de pouvoirs contribuera grandement à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes devienne une norme sociale.

Le projet gouvernemental d'abolir les élus scolaires est en pleine contradiction avec les objectifs poursuivis dans le cadre de cette consultation. Nombreuses sont les femmes qui, à la suite de leur implication comme commissaire ou présidente de la commission scolaire, ont ensuite le goût de poursuivre leur engagement politique à d'autres paliers.

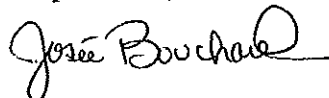
Par l'abolition des élus scolaires, le gouvernement priverait la société d'une source de candidates et d'élues engagées pour le bien public. À notre avis, la prochaine intervention gouvernementale quant aux défis d'égalité devrait impérativement considérer cet enjeu majeur pour la place des femmes dans les lieux de pouvoir et d'influence. Tenir compte et reconnaître l'engagement des femmes au palier démocratique scolaire, là où de toute évidence elles ont développé une expertise, contribueraient à les valoriser, mais aussi à inspirer d'autres femmes.

...2

Je serai très heureuse de discuter davantage de notre position lors des étapes subséquentes de consultation.

Je vous prie d'accepter, Madame la Ministre, mes sincères salutations.

La présidente,



Josée Bouchard

JB/ca

c. c. Secrétariat à la condition féminine